

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mercredi 25 août 2010 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Nadine Blais, Paule Fortier, Lise Landry, Guylaine Richer et M. Normand Chalifoux, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mme Karine Lefrançois, commissaire-parent.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mmes Marie-France Boyer, dir. gén. adj., Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat. et Mme Josiane Landry, cons. en gestion et cons. jur., serv. aff. corp. et comm.

OUVERTURE

En l'absence de la présidente, Mme Guylaine Richer, les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Josée Bastien, vice-présidente.

Il est 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n^o CE-100825-2317

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 8 juin 2010, avec le retrait du dernier paragraphe de la résolution n^o CE-100608-2299 se lisant comme suit : « Tel que précisé dans la politique de gestion des administrateurs de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, monsieur Georges Brissette sera soumis à une période de probation d'une année à compter de la date de sa nomination. ».

Adopté

Mme Guylaine Richer occupe son poste à 19 h 35. Mme Josée Bastien, vice-présidente, continue d'agir à titre de présidente de la séance.

ORDRE DU JOUR

Résolution n^o CE-100825-2318

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Probation de gestionnaire;
5. Rapport sur les nominations de gestionnaire durant la période estivale; (*huis clos*)
6. Protocole d'entente avec la Ville de Sainte-Thérèse concernant le débarcadère de l'école Terre-Soleil;
7. Protocole d'entente avec la Ville de Mirabel concernant une patinoire permanente à l'école Girouard;
8. Services alimentaires dans nos établissements :
 - 8.1 Annulation de certains contrats de service de cantine;
 - 8.2 Adjudication de contrats de service de cantine dans certaines écoles;
9. Rapport sur les adjudications de contrat durant la période estivale;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

PROBATION DE GESTIONNAIRE

La Direction générale dépose son rapport sur la probation d'un gestionnaire. Elle indique que Mme Michèle Charest, directrice adjointe à la Direction du service de la formation générale des jeunes, a accompli cette étape avec succès.

HUIS CLOS

Résolution n^o CE-100825-2319

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 40.

Mme Guylaine Richer, présidente, reprend son siège de présidente de la séance.

M. Normand Chalifoux occupe son siège à 19 h 40.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n^o CE-100825-2320

Il est proposé par Mme Nadine Blais

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 45.

NOMINATION DE GESTIONNAIRES DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Résolution n^o CE-100825-2321

ATTENDU le mandat de la direction générale de procéder aux nominations durant la période estivale (CE-100608-2304);

ATTENDU les recommandations unanimes des comités de sélection;

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'ENTÉRINER les nominations suivantes :

- Mme Barbara Bédard, directrice d'école primaire;
- Mme Annie Bélanger, directrice adjointe d'école secondaire;
- Mme Céline Chagnon, directrice adjointe d'école secondaire;
- Mme Renée-Claude Dea, directrice adjointe d'école primaire;
- Mme Johanne Lamoureux, directrice d'école secondaire;
- Mme Martine Léger, directrice adjointe d'école primaire;
- Mme Isabelle Martel, directrice adjointe d'école secondaire;
- Mme Lucie Mathieu, directrice adjointe d'école primaire;
- Mme Josée Plouffe, directrice adjointe d'école primaire;
- Mme Claudine Roussel, directrice adjointe d'école secondaire;
- Mme Josée Thérien, directrice adjointe d'école primaire;

Tel que précisé dans la politique locale de gestion des cadres d'école de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, ces candidats seront soumis à une période de probation d'une durée d'un an.

- M. Richard Galli, directeur de centre;
- Mme Carole Crevier, directrice de centre;
- M. Martin Pelletier, coordonnateur au Service des ressources humaines.

Tel que précisé dans la politique locale de gestion des administrateurs de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, ces candidats seront soumis à une période de probation d'une durée d'un an.

Adopté

**PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE
CONCERNANT LE DÉBARCADÈRE DE L'ÉCOLE TERRE-SOLEIL**
Résolution n° CE-100825-2322

ATTENDU l'historique de partenariat entre la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles et la Ville de Sainte-Thérèse;

ATTENDU le désir de la Commission scolaire d'améliorer la sécurité aux abords de ses écoles primaires et secondaires;

ATTENDU la décision de la Commission scolaire, dans ce cadre, de réaménager le débarcadère de l'école Terre-Soleil à Sainte-Thérèse;

ATTENDU la contribution financière de la Ville de Sainte-Thérèse et le partage des responsabilités quant au déneigement;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'APPROUVER le protocole d'entente entre la Ville de Sainte-Thérèse et la Commission scolaire relativement au débarcadère de l'école Terre-Soleil;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer ledit protocole d'entente;

DE VERSER ledit protocole d'entente au répertoire des présentes sous la cote 199.

Adopté

PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE MIRABEL CONCERNANT UNE PATINOIRE PERMANENTE À L'ÉCOLE GIROUARD
Résolution n° CE-100825-2323

ATTENDU l'historique de partenariat entre la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles et la Ville de Mirabel;

ATTENDU le désir des élèves de l'école Girouard de pouvoir bénéficier d'une patinoire permanente dans leur cour d'école;

ATTENDU la réponse positive de la Ville de Mirabel à cette demande;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'APPROUVER le protocole d'entente entre la Ville de Mirabel et la Commission scolaire relativement à la construction et à l'aménagement d'une patinoire permanente dans la cour de l'école Girouard, le tout, sous réserve d'une résolution du conseil d'établissement de l'école Girouard, laquelle devant être adoptée au plus tard le 30 octobre 2010;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer ledit protocole d'entente;

DE VERSER ledit protocole d'entente au répertoire des présentes sous la cote 200.

Adopté

ANNULATION DE CERTAINS CONTRATS DE SERVICE DE CANTINE
Résolution n° CE-100825-2324

ATTENDU les contrats de service de cantine (mets cuisinés sur place) adjugés aux concessionnaires suivants :

<u>Concessionnaires</u>	<u>Écoles</u>
- « La petite Pimprenelle »	Le Sentier
- « Les Menus Midi Inc. »	Cœur à cœur, l'Alternative
- « Les Menus Midi Inc. »	des Perséides
- « Les Menus Midi Inc. »	secondaire Hubert-Maisonnette
- « Les Menus Midi Inc. »	Saint-Gabriel

ATTENDU la requête de ces mêmes concessionnaires de mettre fin à compter du 30 juin 2010 à leur contrat de service de cantine;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'ANNULER les contrats de service de cantine (mets cuisinés sur place) adjugés aux concessionnaires mentionnés ci-dessous et, en conséquence, de rescinder partiellement les résolutions suivantes :

<u>Écoles</u>	<u>Concessionnaires / Résolutions</u>
- Le Sentier	« La petite Pimprenelle » Résolution n° CE-090908-2209
- Cœur à cœur, l'Alternative	« Les Menus Midi Inc. » Résolution n° CE-080610-2091
- des Perséides	« Les Menus Midi Inc. » Résolution n° CE-080610-2091
- secondaire Hubert-Maisonnette	« Les Menus Midi Inc. » Résolution n° CE-080610-2091
- Saint-Gabriel	« Les Menus Midi Inc. » Résolution n° CE-080610-2091

Adopté

ADJUDICATION DE CONTRATS DE SERVICE DE CANTINE DANS CERTAINES ÉCOLES

Résolution n° CE-100825-2325

ATTENDU les requêtes de certains concessionnaires de mettre fin à leur contrat de service de cantine dès le 30 juin 2010;

ATTENDU l'annulation de ces contrats de service de cantine (résolution n° CE-100825-2324);

ATTENDU la Politique sur les services alimentaires (RM-01);

ATTENDU les démarches menées afin de trouver des concessionnaires potentiels;

ATTENDU les recommandations des directions d'école concernées;

Il est proposé par Mme Nadine Blais

D'ADJUGER des contrats de service de cantine (mets cuisinés sur place) pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 aux concessionnaires suivants :

<u>Écoles</u>	<u>Concessionnaires</u>
- Le Sentier	« Marie-Ève D'Amours » (mets cuisinés sur place)
- Cœur à cœur, l'Alternative	« Nicole Lauzière » (mets cuisinés sur place)
- des Perséides	« Édith Chéné » (mets cuisinés sur place)
- Saint-Gabriel	« Gestion Richard Ouimet enr. » (mets cuisinés sur place)
- secondaire Hubert-Maisonnette	« Gestion Richard Ouimet enr. » (mets cuisinés sur place)

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

Adopté

RAPPORT SUR LES ADJUDICATIONS DE CONTRAT DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Résolution n° CE-100825-2326

ATTENDU les crédits budgétaires disponibles;

ATTENDU la résolution n° CE-100608-2305 concernant l'adjudication de contrat durant la période estivale;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public n° 190AO-818 pour le choix de l'entrepreneur général concernant le réaménagement du stationnement automobiles et les travaux divers de génie civil à l'école Arthur-Vaillancourt;

ATTENDU la recommandation de Projeco Ingénierie inc.;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ENTÉRINER l'adjudication du contrat d'exécution des travaux de réaménagement du stationnement automobiles et travaux divers de génie civil à l'école Arthur-Vaillancourt, à l'entrepreneur général Asphaltes J. Dumont inc. pour la somme de 106 033,03 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CE-100825-2327

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 21 h.

Guylaine Richer, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général